

BULLETIN DE LIAISON 2009/2010
N° 14 - Réunion du 26 novembre 2009

Présents : MM. ALLAIN Brice - BALLE Vassili -BOUCHONNEAU Gilles - SOARES Dominique - SETTINI Angelo - ZIMINI Jean Louis. PUJA Emmanuel - GOMILA Bruno
Excusé : M. KATEB Hassen
Assiste : M. Jean-Pierre JAUME

42 rue Louis Lumière
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

www.handisport.org
contact@handisport.org

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère
de la Santé, de la Jeunesse,
et des Sports

Partenaire Officiel
de la Fédération
et des Équipes
de France



COMMUNIQUE

Match international :
RACING LEVALLOIS 92(DH) - FRANCE
Samedi 9 janvier 2010 à 14h30
Stade Yves du Manoir
Terrain « Choine »
12, rue François Faber
92700 COLOMBES

Voici les numéros de feuilles de match qu'il faudra impérativement respecter et noter :

ESS VITRY - ACS MARSEILLE N° 97
OSS VILLEURBANNE - SCS VALENCIENNES N° 137
CSSM PARIS - CSS NANTES N° 68
USS ARGENTEUIL - ASS ARRAS N° 263

Situation de l'USS ALBI

Matchs de championnat contre AVIGNON (03.10.09), MONTPELLIER (17.10.09), VITROLLES, NICE

La CFSS, constatant après vérification, que le club n'ayant pas réglé les licences à ce jour et ayant par conséquent disputé tous ses matchs sans licence, décide de donner match perdu par pénalité 0 but 0 points, pour en attribuer le gain à AVIGNON, MONTPELLIER, VITROLES et NICE 4 points, 3 buts.

Le club devra rembourser la somme de 338,64€ (Frais de déplacement de la coupe de France à LSS GRENOBLE.

La CFFS inflige l'amende de 87€ par match soit 348€ pour ses 4 matchs.

Les équipes féminines désirant participer à des matchs FUTSAL doivent se manifester auprès de la CFFS.

En raison du peu d'engagements prévisibles, une compétition appelée CHALLENGE NATIONAL sera créée. La CFFS laisse les clubs libres pour s'entendre sur une date unique.

Dossiers de surclassement :

- VANSOVIE Florian (CSSM PARIS)
- KUZEHGARAH Giovanni OS MASSY)
- LEBON Renaud (SLS POITIERS)
- GUYOT Sacha (ASS LYON)
- ARBAÏ Younes (ASSG AVIGNON)
- BENDJERIOU Nabil (CSS MONTPELLIER)

La CFFS a convoqué le président d'ESS VITRY, Mr DUFFRECHE Patrick dans le cadre de l'assemblée générale en 2010. Finalement, une assemblée générale ne sera plus organisée par un club local ; c'est la CFFS qui devrait l'organiser chaque année dans la région parisienne.

Les licences manquantes :

- CSS MONTPELLIER (RAMADIER Marie)
- FC LA ROCHE SUR YON (BARBAUD J.)

42 rue Louis Lumière
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

www.handisport.org
contact@handisport.org

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère
de la Santé, de la Jeunesse,
et des Sports

Partenaire Officiel
de la Fédération
et des Équipes
de France



FRANCE - RACING LEVALLOIS FC 92

ALLAIN Brice	Directeur Technique Fédéral
SETTINI Angelo	Dirigeant
ZIMINI Jean-Louis	Dirigeant
GOMILA Bruno	Dirigeant
BOUCHONNEAU Gilles	Dirigeant
PUJA Emmanuel	Dirigeant
KATEB Hassen	Dirigeant
BALLE Vassili	Dirigeant
SOARES Dominique	Dirigeant
ALLAIN Bobby	Entraîneur des gardiens

Gardiens de but

GOMIS Adolphe 32 ans USS ARGENTEUIL

Défenseurs

HADJIDJ Slimane 27 ans USS ARGENTEUIL

PENA Thomas 18 ans ACS MARSEILLE

RANNOU Charles 18 ans USS ARGENTEUIL

MARZOUGUI Oilid 23 ans OSS VILLEURBANNE

NGUEMA MAZEAU Patrick 17ans ASS BORDEAUX

JULIEN Jérôme 30 ans VITROLLES

Milieus de terrain

BOUGHANMI Hakim 30 ans ACS MARSEILLE

MOLINA Arnaud 22 ans ASS BORDEAUX

BOUMDIL Moustapha 30 ans USS ARGENTEUIL

FLOWER Marc 21 ans TOULOUSE

BABO Malick 24 ans ACS MARSEILLE

1 JOUEUR (EN COURS)



Commission fédérale FOOTBALL DES SOURDS

En convention avec : Fédération Française de Football - Comité International des Sports pour Sourds - European Deaf Sports Organisation

Attaquants

PELTIER Jeremy	26 ans	ESS VITRY	
KOITA Issa	19 ans	USS ARGENTEUIL	
JACOB Michael	28 ans	ESS VITRY	
NANA Théophile	31 ans	CSS RENNES	(Absent)
GUYON Rémy	28 ans	OSS VILLEURBANNE	(blessé)
AHMED MESSAOUD Hakim	28 ans	CSS REIMS	(blessé)

42 rue Louis Lumière
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

www.handisport.org
contact@handisport.org

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère
de la Santé, de la Jeunesse,
et des Sports

Partenaire Officiel
de la Fédération
et des Équipes
de France



ASSEMBLEE GENERALE 2010

La CFFS vous ayant annoncé la prise en charge des frais de transport, de repas et d'hébergement de deux délégués de chaque club lors de la dernière assemblée générale à Angers, vous présente les conditions pour obtenir la prise en charge de ces frais:

- réponse obligatoire avant le 31 décembre 2009 Veuillez trouver en annexe le formulaire d'engagement à renvoyer dûment signé sinon ces frais d'hébergement et de transport seront à votre charge. Merci de nous envoyer un bon d'engagement signé et fourni par la CFFS.

- les frais de transport seront remboursés seulement si vous nous retournez votre réponse avant ce délai et si vous obtenez un tarif handicapé GH99 pour deux places dont une gratuite entre 3 et 2 mois avant le 21 juin 2010 à l'avance.

- tenue exigée
- licences cadre « football » expérimenté

Hébergement à NOVOTEL VAL DE FONTENAY
- vendredi soir et samedi soir

Repas:

- samedi matin (petit-déjeuner)
- samedi midi
- samedi soir
- dimanche matin (petit-déjeuner)

Transport pour les provinciaux (sauf Ile de France)
- Un plein tarif + un GH99

La CFFS comprend que ces conditions soient exigeantes mais elle fait des efforts financiers pour vos clubs. Merci de votre compréhension.

RESULTATS De la COUPE DE France du 21 novembre 2009

IO ORLEANS - OSS VILLEURBANNE	0 - 2
USLS METZ - USS ARGENTEUIL	0 - 8
CSS NANTES - CSS RENNES	6 - 2
OVS VITROLLES - ESS VITRY	0 - 1

Partenaires de la Commission





Commission fédérale FOOTBALL DES SOURDS

En convention avec : Fédération Française de Football - Comité International des Sports pour Sourds - European Deaf Sports Organisation

SCS VALENCIENNES - ASS BORDEAUX	2 - 1 (match arrêté à la 80 ^{ème})
ACS MARSEILLE - LSS GRENOBLE	4 - 1
CSSM PARIS - CSS REIMS	2 - 1
ASS ARRAS - CSS MONTPELLIER	3 - 2

INFORMATIONS DE MATCHES

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Journée du 5 décembre

CSS MONTPELLIER / OVS VITROLLES à 15h00, complexe sportif Grammont, avenue Albert Einstein, 34 000 MONTPELLIER (reçu le 23/11/2009)

ASS LYON / ESS VITRY à 15h00, Stade plaine des jeux Gerland, 405 Avenue Jean Jaurès, 69007 LYON (reçu le 23/11/2009)

ASSG AVIGNON / NICE SLS à 15h00, Stade Complexe et Stade de la Laune, Chemin de St Honoré, 30400 VILLENEUVE LES AVIGNON (reçu le 26/11/2009)

Journée du 12 décembre

USLS METZ / ASLS NANCY à 14h00, terrain rouge, complexe sportif de la Patrotte, rue des Intendants Joseph et Ernest Joba, 57050 METZ-NORD (reçu le 20/11/2009)

CSS NANTES / ASS BORDEAUX à 15h00, complexe sportif Beaulieu Mangin, rue louis Joxe, 44000 NANTES (reçu le 23/11/2009)

LSS GRENOBLE / OS MASSY à 17h00, Stade Bachelard, terrain N°3, rue albert Reynier, 38000 GRENOBLE (reçu le 24/11/2009)

FCV LE POIRE SUR VIE / SLS POITIERS à 15h00, Stade Beignon Basset, rue des Aubepines, 85000 BEIGNON BASSET (reçu le 25/11/2009)

CSSM PARIS / SCS VALENCIENNES à 19h15, terrain synthétique, stade des Poissonniers, 2 - rue Jean Cocteau, 75018 PARIS (reçu le 26/11/2009)

Journée du 19 décembre

CSS MONTPELLIER / NICE SLS à 15h00, complexe sportif Grammont, avenue Albert Einstein, 34 000 MONTPELLIER (reçu le 23/11/2009)

SLS POITIERS / CSS RENNES à 15h00, stade de la Demi-lune, Rue de Salvart, 86000 Poitiers (reçu le 24/11/2009)

42 rue Louis Lumière
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

www.handisport.org
contact@handisport.org

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère
de la Santé, de la Jeunesse,
et des Sports

Partenaire Officiel
de la Fédération
et des Équipes
de France



Partenaires de la Commission



A partir de cette saison, le tableau des sanctions ne paraîtra plus sur le bulletin. **LES CLUBS DEVRONT TENIR EUX MÊME LE COMPTE DES AVERTISSEMENTS ET DES MATCHS DE SUSPENSION INFLIGES AFIN DE FAIRE PURGER LES SANCTIONS.**

Réunion du 26 novembre 2009

Président .M.SETTINI

Présents : MM POQUET - PUJA

CI : Conduite inconvenante

CAS : Conduite anti sportive

Jl : Jeu irrégulier

FG : Faute grossière

PIA : Propos injurieux envers arbitre

RCI : Récidive conduite inconvenante

CR : Coup Réciproque

CDA : Contestation des décisions d'arbitre

La Commission de Discipline décide compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des décisions figurant dans les procès verbaux ci-après.

Les appels éventuels devront être formulés devant la Commission Fédérale de Football des Sourds, en recommandé, dans un délai de 10 jours à partir de la date de notification de la décision (qu'elle soit par mail ou par courrier) la première date étant à prendre en compte. L'appel est gratuit

La Commission constate que les affaires disciplinaires sont déjà très nombreuses à cette période de la saison.

Le Président rappelle ses propos tenus à l'assemblée générale à ANGERS, à savoir que le barème disciplinaire appliqué à partir de cette saison est celui de la FFF. La conduite violente de certains joueurs au cours d'un match doit absolument disparaître.

Noms	Clubs	Sanctions	Date
BODIGUEL Franck	AURAY	5 matchs	25.04.09
JOLIVET Yann	AURAY	8 mois	25.04.09
DOCK Julien	SOS RONCHIN	1 an	26.03.09
VAITHEESWARAN Prathessan	CSSM PARIS	8 MOIS	26.03.09
BLANQUART Sébastien	SOS RONCHIN	1 match	
AUPETIT Romain	IO ORLEANS	4 matchs	31.10.09
AARAB Ossama	AASG AVIGNON	suspendu	
APPERT François	IO ORLEANS	1 match	30.11.09
BONNET Yannick	OSS VILLEURBANNE	1 match	30.11.09
ROQUETTE Maxime	SCS VALENCIENNES	2 matchs	
ORVATIZ David	SCS VALENCIENNES	suspendu	
SAINT HILAIRE Manohah	ASS BORDEAUX	1 match	

Match IO ORLEANS / LSS GRENOBLE du 31.10.09

Reprise du dossier.

La Commission suspend le joueur AUPETIT Romain pour quatre matches en CO à compter du 31 octobre 2009 pour avoir giflé un adversaire

42 rue Louis Lumière
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

www.handisport.org
contact@handisport.org

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère
de la Santé, de la Jeunesse,
et des Sports

Partenaire Officiel
de la Fédération
et des Équipes
de France



BONNET Yannick (OSS VILLEURBANNE) et APPERT François (IOS ORLEANS) sont suspendus 1 match ferme en CO à dater du lundi 30 novembre 2009 0heure pour 2^{ème} récidive (Troisième avertissement).

Match SCS VALENCIENNES / ASS BORDEAUX du 21.11.09

Match arrêté à la 80^{ème} minute. Lecture du rapport du délégué, du rapport de l'arbitre.

La Commission suspend le joueur ROQUETTE Maxime de SCS VALENCIENNES deux matchs fermes en CO, automatique compris, pour deux avertissements dans le même match et étant déjà sous le coup d'une première récidive.

Joueur suspendu 1 match ferme (Automatique) pour deux avertissements dans le même match :

SAINT HILAIRE Manohah (ASS BORDEAUX)

Commission demande pour sa réunion du jeudi 3 décembre 2009 un rapport aux joueurs suivants :

DELOGIN Christophe d'ASS BORDEAUX pour sa conduite envers l'arbitre suite à son exclusion,

LEGUILLER Nicolas et BEDE Seka-Daniel sur leur comportement violent, tous deux de ASS BORDEAUX.

Au joueur ORVATIZ David de SCS VALENCIENNES

Ces joueurs sont d'ores et déjà suspendus

CSS NANTES - CSS RENNES (1/8 finale) (Match N° 226)			21/11/2009
CLUB	NOM	MOTIF	AMENDE
1^{er} AVERTISSEMENT			
CSS NANTES	GONIDEC Vincent	CAS	9€
CSS RENNES	KEPPNER Klaus	CAS	9€
CSS RENNES	JOUIN Sébastien	CAS	9€

USLS METZ - USS ARGENTEUIL. (1/8 finale) (Match N° 47)			21/11/2009
CLUB	NOM	MOTIF	AMENDE
1^{er} AVERTISSEMENT			
USLS METZ	GANDONNEIX Claude	CAS	9€

SCS VALENCIENNES - ASS BORDEAUX (1/8 finale) (Match N° 27)			21/11/2009
CLUB	NOM	MOTIF	AMENDE
2^{ème} AVERTISSEMENT			
SCS VALENCIENNES	LANGER Benjamin	CAS	12€
EXPULSION (2 avertissements dans le même match)			
ASS BORDEAUX	DELOGIN Christophe	Voir PV	17€
ASS BORDEAUX	ST-HILAIRE Manoir	CAS	17€
SCS VALENCIENNES	ROQUETTE Maxime	CAS	17€
1^{ère} EXPULSION			
SCS VALENCIENNES	OZVATIC David	Voir PV	17€
ASS BORDEAUX	LEGUILLIER Nicolas	CAS	17€
ASS BORDEAUX	BEDE Seka-Daniel	Voir PV	17€

42 rue Louis Lumière
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

www.handisport.org
contact@handisport.org

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère
de la Santé, de la Jeunesse,
et des Sports

Partenaire Officiel
de la Fédération
et des Équipes
de France



ASS ARRAS - CSS MONTPELLIER (1/8 finale) (Match N° 17)			21/11/2009
CLUB	NOM	MOTIF	AMENDE
1^{er} AVERTISSEMENT			
CSS MONTPELLIER	BEZSONOV Dimytro	CAS	9€

CSSM PARIS - CSS REIMS (1/8 finale) (Match N° 67)			21/11/2009
CLUB	NOM	MOTIF	AMENDE
1^{er} AVERTISSEMENT			
CSS REIMS	CALLAY Jérèmy	CAS	9€

IOS ORLEANS - OSS VILLEURBANNE (1/8 finale) (Match N° 67)			21/11/2009
CLUB	NOM	MOTIF	AMENDE
1^{er} AVERTISSEMENT			
OSS VILLEURBANNE	KRUKER Fabien	CAS	9€
2^{eme} AVERTISSEMENT			
IOS ORLEANS	BOURI Youssef	CAS	12€
3^{eme} AVERTISSEMENT			
IOS ORLEANS	APPERT François	CAS	17€
OSS VILLEURBANNE	BONNET Yannick	CAS	17€

42 rue Louis Lumière
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

www.handisport.org
contact@handisport.org

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère
de la Santé, de la Jeunesse,
et des Sports

Partenaire Officiel
de la Fédération
et des Équipes
de France



AMENDES ADMINISTRATIVES

ACS MARSEILLE - LSS GRENOBLE (1/8 finale) (Match N° 147)			21/11/2009
CLUB	NOM	MOTIF	AMENDE
RETARD D'INFORMATIONS SOUS 12 JOURS			
ACS MARSEILLE			3€

OVS VITROLLES - ESS VITRY (1/8 finale) (Match N° 177)			21/11/2009
CLUB	NOM	MOTIF	AMENDE
FEUILLE DE MATCH IRREGULIER			
Manque de numéros de feuille de match			12€
OVS VITROLLES			

USLS METZ - USS ARGENTEUIL (1/8 finale) (Match N° 47)			21/11/2009
CLUB	NOM	MOTIF	AMENDE
RETARD D'INFORMATIONS SOUS 12 JOURS			
USLS METZ			3€

CSSM PARIS - CSS REIMS (1/8 finale) (Match N° 67)			21/11/2009
CLUB	NOM	MOTIF	AMENDE
ABSENCE D'ARBITRES			
		Central : 50€	Assistant : 35€
CSSM PARIS		50€	2*35 = 70€

ASS BORDEAUX - USS ARGENTEUIL (Match N° 71)			14/11/2009
CLUB	NOM	MOTIF	AMENDE
RETARD D'INFORMATIONS SOUS 12 JOURS			
ASS BORDEAUX			3€

Amendes majorées pour retard de paiement (Championnat de France 03/10/2009):

- CSS RENNES : 81,00 € + 40,50€ = 121,50€

Amendes majorées pour retard de paiement (Championnat de France 31/10/2009):

- CSS MONTPELLIER : 12,00 € + 6,00 € = 18,00 €
- ASS BORDEAUX : 9,00 € + 4,50 € = 12,50 €
- CSS RENNES : 18,00 € + 9,00 € = 27,00 €
- ASLS NANCY : 9,00 € + 4,50 € = 12,50 €

42 rue Louis Lumière
75020 Paris
Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

www.handisport.org
contact@handisport.org

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
(J.O. du 25/06/83)
Délégation du Ministère
de la Santé, de la Jeunesse,
et des Sports

Partenaire Officiel
de la Fédération
et des Équipes
de France



FRAIS KILOMETRIQUES

Match	Km aller pour une voiture	Total par personne inscrite sur la feuille de match et présente sur le terrain		Total pour 20 personnes maximum inscrits sur la feuille
COUPE DE FRANCE				
VILLEURBANNE / VALENCIENNES	670	29,92 €	ou	598,40 €
VITRY / MARSEILLE	770	33,70 €	ou	674,00 €
PARIS / NANTES	381	18,11 €	ou	362,20 €
ARGENTEUIL / ARRAS	180	7,74 €	ou	154,80 €

Vous trouverez dans les colonnes de couleurs les montants forfaitaires qui correspondent aux partages des frais de km et péages.

RAPPEL : Chaque club sera libre de choisir leur moyen de transport

OSS VILLEURBANNE - SCS VALENCIENNES

Valenciennes 1 domicile et Villeurbanne 1 extérieur

ESS VITRY - ACS MARSEILLE

Marseille 1 domicile et Vitry 1 extérieur

CSSM PARIS - CSS NANTES

Nantes 1 domicile et 1 extérieur et Paris 1 domicile et 1 extérieur donc tirage au sort à Angers.

USS ARGENTEUIL - ASS ARRAS

Argenteuil 1 extérieur et 1 domicile et Arras 2 domicile (dont 1 forfait)

DELEGUES

Rapports reçus : FLEURISSEAU (pour le 14/11/2009)

Rapports reçus : ALLAIN, SOARES, PUJA, ZIMINI, BALLE, BRAULE, GUYOMARCH, JAUME. *Remerciements*



42 rue Louis Lumière
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

www.handisport.org
contact@handisport.org

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère
de la Santé, de la Jeunesse,
et des Sports

Partenaire Officiel
de la Fédération
et des Équipes
de France



Commission fédérale FOOTBALL DES SOURDS

En convention avec : Fédération Française de Football - Comité International des Sports pour Sourds - European Deaf Sports Organisation

28/11/2009	5ème journée	Délégué	Score	T
Zone 1 H				
SCS VALENCIENNES	EXEMPT			
CSS REIMS	ASS ARRAS	SOARES		
CSSM PARIS	ASLS NANCY	ZIMINI		
SOS RONCHIN	USLS METZ	JUSTE		
Zone 2 H (3ème journée)				
CSS NANTES	LE POIRE SUR VIE	GUYOMARCH		
ASS BORDEAUX	CSS RENNES			
USS ARGENTEUIL	SLS POITIERS	BALLE		
Zone 3 H				
ASS LYON	EXEMPT			
ESS VITRY	OS MASSY	PUJA		
IO ORLEANS	EXEMPT			
LSS GRENOBLE	OSS VILLEURBANNE	SOULIER		
Zone 4 H				
CSS MONTPELLIER	EXEMPT			
OVS VITROLLES	ASSG AVIGNON	TROIN		
NICE SLS	ACS MARSEILLE	CHERY		
TOLOSA	USS ALBI	FLEURISSEAU		
05/12/2009	6ème journée	Délégué	Score	T
Zone 1 H				
EXEMPT	USLS METZ			
ASLS NANCY	SOS RONCHIN	BENARD		
ASS ARRAS	CSSM PARIS	BRAULE		
SCS VALENCIENNES	CSS REIMS	PUJA		
Zone 2 H				
Zone 3 H				
EXEMPT	OSS VILLEURBANNE			
EXEMPT	LSS GRENOBLE			
OS MASSY	IO ORLEANS	SOARES		
ASS LYON	ESS VITRY	JAOUEN		
Zone 4 H				
EXEMPT	USS ALBI			
ACS MARSEILLE	TOLOSA	CHERY		
ASSG AVIGNON	NICE SLS	JAUME		
CSS MONTPELLIER	OVS VITROLLES	TROIN		
12/12/2009	7ème journée	Délégué	Score	T
Zone 1 H				
CSS REIMS	EXEMPT			
CSSM PARIS	SCS VALENCIENNES	BALLE		
SOS RONCHIN	ASS ARRAS	ZIMINI		
USLS METZ	ASLS NANCY	BOUCHONNEAU		
Zone 2 H (4ème journée)				
LE POIRE SUR VIE	SLS POITIERS			
CSS RENNES	USS ARGENTEUIL	ROUSSETTE		
CSS NANTES	ASS BORDEAUX	DILASSER		
Zone 3 H				
ESS VITRY	EXEMPT			
IO ORLEANS	ASS LYON	SOARES		
LSS GRENOBLE	OS MASSY	ALLAIN		
OSS VILLEURBANNE	EXEMPT			

Partenaires de la Commission



Zone 4 H					
OVS VITROLLES	EXEMPT				
NICE SLS	CSS MONTPELLIER	CHERY			
TOLOSA	ASSG AVIGNON	GOMILA			
USS ALBI	ACS MARSEILLE	FLEURISSEAU			
19/12/2009	8ème journée	Délégué	Score		T
Zone 1 H					
EXEMPT	CSS REIMS				
SCS VALENCIENNES	CSSM PARIS	BALLE			
ASS ARRAS	SOS RONCHIN	BRAULE			
ASLS NANCY	USLS METZ	ALLAIN			
Zone 2 H (5ème journée)					
ASS BORDEAUX	LE POIRE SUR VIE	SOARES			
USS ARGENTEUIL	CSS NANTES	PUJA			
SLS POITIERS	CSS RENNES	KATEB			
Zone 3 H					CH
EXEMPT	ESS VITRY				
ASS LYON	IO ORLEANS	JAOUEN			
OS MASSY	LSS GRENOBLE	ZIMINI			
EXEMPT	OSS VILLEURBANNE				
Zone 4 H					
EXEMPT	OVS VITROLLES				
CSS MONTPELLIER	NICE SLS	TROIN			
ASSG AVIGNON	TOLOSA	CHERY			
ACS MARSEILLE	USS ALBI	JAUME			
23/01/2010	9ème journée	Délégué	Score		T
Zone 1 H					
USLS METZ	EXEMPT				
SOS RONCHIN	ASLS NANCY	JUSTE			
CSSM PARIS	ASS ARRAS				
CSS REIMS	SCS VALENCIENNES	ZIMINI			
Zone 2 H					
ASS BORDEAUX	USS ARGENTEUIL	BOUCHONNEAU			
Zone 3 H					CH
OSS VILLEURBANNE	EXEMPT				
LSS GRENOBLE	EXEMPT				
IO ORLEANS	OS MASSY	KATEB			
ESS VITRY	ASS LYON	PUJA			
Zone 4 H					
USS ALBI	EXEMPT				
TOLOSA	ACS MARSEILLE	FLEURISSEAU			
NICE SLS	ASSG AVIGNON	CHERY			
OVS VITROLLES	CSS MONTPELLIER	JAUME			
30/01/2010	10ème journée	Délégué	Score		T
Zone 1 H					
EXEMPT	SCS VALENCIENNES				
ASS ARRAS	CSS REIMS	BRAULE			
ASLS NANCY	CSSM PARIS	BENARD			
USLS METZ	SOS RONCHIN	SOARES			
Zone 2 H (6ème journée)					CH
LE POIRE SUR VIE	ASS BORDEAUX	GUYOMARCH			
CSS NANTES	USS ARGENTEUIL	DILASSER			

Commission fédérale FOOTBALL DES SOURDS

En convention avec : Fédération Française de Football - Comité International des Sports pour Sourds - European Deaf Sports Organisation

CSS RENNES	SLS POITIERS	ROUSSETTE				
Zone 3 H						
EXEMPT	ASS LYON					
OS MASSY	ESS VITRY	PUJA				
EXEMPT	IO ORLEANS					
OSS VILLEURBANNE	LSS GRENOBLE	JAOUEN				
Zone 4 H						
EXEMPT	CSS MONTPELLIER					
ASSG AVIGNON	OVS VITROLLES	JAUME				
ACS MARSEILLE	NICE SLS	TROIN				
USS ALBI	TOLOSA	FLEURISSEAU				
06/02/2010		Délégué	Score		T	
REPORT						
27/02/2010		Délégué	Score		T	
Zone 1 H						
OSS VILLEURBANNE	SCS VALENCIENNES	BOUCHONNEAU			CO	
ESS VITRY	ACS MARSEILLE	PUJA				
CSSM PARIS	CSS NANTES	SOARES				
USS ARGENTEUIL	ASS ARRAS	ZIMINI				
06/03/2010	11ème journée	Délégué	Score		T	
Zone 1 H						
SOS RONCHIN	EXEMPT				CH	
CSSM PARIS	SLS METZ	ZIMINI				
CSS REIMS	ASLS NANCY	BALLE				
SCS VALENCIENNES	ASS ARRAS	JUSTE				
Zone 2 H (7ème journée)						
SLS POITIERS	LA ROCHE SUR YON	GUYOMARCH				
USS ARGENTEUIL	CSS RENNES	BOUCHONNEAU				
ASS BORDEAUX	CSS NANTES	FLEURISSEAU				
Zone 3 H						
LSS GRENOBLE	EXEMPT					
IO ORLEANS	OSS VILLEURBANNE	SOARES				
ESS VITRY	EXEMPT					
ASS LYON	OS MASSY	JAOUEN				
Zone 4 H						
TOLOSA	EXEMPT					
NICE SLS	USS ALBI	CHERY				
OVS VITROLLES	ACS MARSEILLE	ALLAIN				
CSS MONTPELLIER	ASSG AVIGNON	JAUME				

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FUTSAL à LYON

Les championnats de France de futsal masculin se dérouleront à Lyon les 13 et 14 février 2010. Les programmes sont envoyés par mail et bientôt sur site. Le prix d'engagement est de 34€. Une seule équipe par club affilié. Le formulaire d'inscription en PDF peut être téléchargé sur le site. Le nombre de clubs est illimité.

Délai d'inscription : 30 novembre 2009.



Commission fédérale FOOTBALL DES SOURDS

En convention avec : Fédération Française de Football - Comité International des Sports pour Sourds - European Deaf Sports Organisation

42 rue Louis Lumière
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

www.handisport.org
contact@handisport.org

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère
de la Santé, de la Jeunesse,
et des Sports

Hommes	
N°	Club
1	SOS RONCHIN (payé)
2	CSSM PARIS (payé)
3	SCS VALENCIENNES (payé)
4	OSS VILLEURBANNE (payé)
5	CSS REIMS (payé)
6	ASS ARRAS (payé)
7	ASLS NANCY (payé)
8	CSS MONTPELLIER (payé)
9	CSS NANTES (payé)
10	NICE SLS (payé)
11	OVS VITROLLES (payé)
12	TOLOSA (payé)
13	OS MASSY (payé)
14	SLS POITIERS (payé)
15	USS ARGENTEUIL (payé)
16	USS ALBI (payé)
17	OS VERSAILLES (payé)
18	ASS LYON (payé)
19	LS GRENOBLE (payé)
20	USLS METZ (payé)
21	ACS MARSEILLE (payé)
22	ESS VITRY (payé)
23	FC POIRE SUR VIE (payé)
24	AS NIMES (payé)

COURRIER

CRSBPLBNHN : Reçu la confirmation de réservation des terrains pour le championnat inter régions de France.

Partenaire Officiel
de la Fédération
et des Équipes
de France



Partenaires de la Commission

